



# ATELIER SUR LES ORIENTATIONS STRATEGIQUES DU REPALEAC

## RAPPORT



*Hôtel la Falaise, Douala - Cameroun du 17 au 19 février 2014*

*Rencontre facilitée et modérée par : AMOUGOU A. Adrien Didier (Consultant)*

Organisée par : REPALEAC  
En collaboration avec: CEFDHAC et COMIFAC  
Avec l'appui technique et financier: GIZ et UICN



Exécuté par **giz** Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH



## PLAN DU RAPPORT

1. INTRODUCTION .....	3
2. DÉROULEMENT DE L'ATELIER.....	6
3. RECOMMANDATIONS .....	22
4. ÉVALUATION DE L'ATELIER .....	23
5. CONCLUSION .....	26
ANNEXE.....	27
✓ <i>Termes de Référence de l'atelier</i>	
✓ <i>Liste des participants</i>	
✓ <i>Programme de l'atelier</i>	
✓ <i>Exposés</i>	
✓ <i>Travaux de groupes</i>	
✓ <i>Communiqué final</i>	
✓ <i>Galerie photos</i>	

## 1. INTRODUCTION

### 1.1. Contexte et justification de l'atelier

Le Réseau des populations autochtones et locales pour la gestion durable des écosystèmes forestiers d'Afrique Centrale (REPALEAC) est l'un des réseaux thématiques de la CEFDHAC, engagé dans la gestion durable des ressources naturelles dans le bassin du Congo. Le REPALEAC a été officiellement lancé en mars 2003 à Kigali lors de l'atelier sous-régional sur l'implication des populations autochtones et locales dans la gestion durable des écosystèmes forestiers d'Afrique Centrale. En vue de structurer son organisation et son fonctionnement, le REPALEAC a tenu avec l'appui de la facilitation de l'UICN, deux assemblées générales en 2006 et 2008 à Kinshasa. Particulièrement lors de l'assemblée générale de 2008, les statuts du Réseau ont été discutés, la Coordination Sous-Régionale mise en place et le plan d'action stratégique validé.

Par ailleurs, sous l'impulsion du gouvernement congolais et avec l'appui de nombreux partenaires, deux Forums Internationaux des Peuples Autochtones d'Afrique Centrale (FIPAC) se sont tenus à Impfondo (Congo) en 2008 et 2011. Ces assises ont permis entre autres de mettre en exergue l'importance des peuples autochtones dans la gestion durable des écosystèmes forestiers. Aussi, les rencontres du Caucus autochtone se sont-elles tenues en marge de la deuxième édition du FIPAC et au cours de celles-ci, le plan d'action stratégique a été évalué.

Au début du 2013, une assemblée générale du REPALEAC a été organisée à Brazzaville, République du Congo. A l'issue de laquelle, les statuts et les règlements internes ont été améliorés, finalisés et adoptés par l'AG. Les animateurs des organes statutaires ont été élus, et le plan d'action stratégique et la feuille de route ont été développés. Cependant, le travail sur le plan d'action et la feuille de route opérationnelle du REPALEAC nécessitent plus d'amélioration et l'adoption par les membres. Dix mois après les assises de Brazzaville, il s'avère important de finaliser ces documents en définissant des orientations stratégiques susceptibles d'améliorer la vision et mission du REPALEAC.

Par ailleurs, vu la nécessité de participer et influencer les processus des enjeux émergents dans la sous-région d'Afrique Centrale (REDD+, APA, Foncier, Gouvernance, etc.), il est important d'identifier les axes thématiques de travail du REPALEAC pour être en mesure de se positionner.

D'où l'organisation du présent atelier à Douala, Hôtel la Falaise, les 17, 18 et 19 février 2014.

## **1.2. Objectifs**

L'objectif général de l'atelier était de définir des orientations stratégiques susceptibles d'améliorer la vision et la mission du REPALEAC.

De manière spécifique, il s'est agi de :

- informer les participants sur la vision, les mission et objectifs de la CEFDHAC, les liens entre la CEFDHAC et le REPALEAC ;
- peaufiner la vision et la mission du REPALEAC ;
- identifier les thématiques prioritaires pour la population autochtone et locale au niveau de la sous-région ;
- finaliser la feuille de route et le plan d'action du REPALEAC ;
- positionner le REPALEAC sur le FIPAC.

## **1.3. Résultats attendus**

Au terme des travaux, il était attendu les résultats suivants :

- Les participants sont informés sur la vision, les mission et objectifs de la CEFDHAC et les liens entre la CEFDHAC et le REPALEAC.
- La vision et la mission du REPALEAC sont redéfinies.
- Les documents stratégiques de la COMIFAC (Accords, directives, plan de convergence, etc.) sont vulgarisés.
- Les thématiques prioritaires pour la population autochtone et locale au niveau de la sous-région sont identifiées.
- La feuille de route et le plan d'action du REPALEAC sont finalisés.
- La position du REPALEAC sur l'organisation du 3<sup>ème</sup> FIPAC en 2014 (assurer la meilleure participation des populations autochtones, thème du forum, etc.) est définie.

## **1.4. Méthodologie de travail**

La méthodologie de l'atelier s'est faite de manière participative avec l'utilisation des outils suivants :

- Les exposés.
- Les échanges et discussions sur les exposés.
- Les synthèses / Validation.
- Le brainstorming.
- Les travaux de groupes.
- Les restitutions et discussions en plénière.

Plusieurs techniques de visualisation et de capitalisation immédiate ont été utilisées : ZOPP, projection vidéo (Power Point).

L'encadrement pédagogique était assuré par le modérateur M. **Adrien Didier AMOUGOU ATANGANA**.

### 1.5. Règles du séminaire

Pour le succès du séminaire les participants ont convenu avec le facilitateur de respecter les règles suivantes :

- Chacun sait quelque chose.
- Nous sommes tous/toutes très importants/tes.
- Etre présent dans la salle de travail.
- Respecter les horaires.
- Lever la main pour demander la parole.
- Ne pas mobiliser la parole.
- Etre précis et concis.
- Ne pas interrompre celui qui a la parole.
- Etre flexible.
- Mettre les téléphones sous-vibreux.
- Etre discipliné.
- Etre ponctuel.
- Eteindre les laptops.
- Etre tolérant.
- Respecter les règles du séminaire.

### 1.6. Participants

Outre l'équipe de facilitation, l'atelier a regroupé une trentaine de participants parmi lesquels :

- les membres du bureau de coordination du REPALEAC ;
- les coordonnateurs nationaux et points focaux REPALEAC accompagnés d'un membre du réseau national de huit pays à savoir : le Burundi, le Cameroun, le Congo, le Gabon, la RCA, la RDC, la Rwanda et le Tchad ;
- le Président de la CEFDHAC ;
- l'ambassadeur des Populations Autochtones au FIPAC ;
- la GIZ ;
- l'UICN ;
- le BIT ainsi que d'autres participants (chercheur, consultant).

## 2. DÉROULEMENT DE L'ATELIER

Pour des besoins de clarté et de simplicité, l'option choisie pour la rédaction de ce rapport a été celle de restituer les activités de l'atelier dans leur ordre chronologique.

### *Jour 1 (Lundi 17 février 2014)*

La première journée a été marquée par deux grandes sessions :

- ▶ **Session 1 : Séance d'ouverture**
  
- ▶ **Session 2 : Vision et mission du REPALEAC**
  - Exposé sur le « *cadre stratégique du REPALEAC* ».
  - Travaux de groupes.

La synthèse de chacune de ces différentes sessions se trouve dans les lignes qui suivent, les détails se trouvant aux annexes.

#### **Session 1 : Séance d'ouverture**

La séance d'ouverture comportait les éléments suivants :

- ▶ **La prière** : Elle a été faite par l'honorable *Libérate NICAYENZI* du Burundi, puis une minute de silence a été observée en mémoire du feu frère Amadou de la RCA.
  
- ▶ **Le mot de bienvenue du représentant de l'UICN (Agence de Facilitation), Mme JEPANG Camille** : Dans son mot de circonstance, elle a exprimé son plaisir de prendre la parole au nom de l'UICN pour adresser ses remerciements au Coordonnateur du REPALEAC ainsi qu'à ses collègues pour l'organisation des présentes assises. Elle a souhaité la bienvenue au Cameroun à tous/tes les participants/tes en leur demandant de se sentir chez eux. Par la suite, elle a situé l'atelier dans son contexte et précisé que l'UICN, tout comme la GIZ (qu'elle remercie pour l'appui financier et technique) est soucieux de la redynamisation du REPALEAC. Elle a précisé le but de l'atelier, dit être rassurée de la qualité des participants/tes et espéré que les trois (03) jours des travaux permettront d'atteindre les résultats escomptés. Elle a terminé son propos en disant que l'UICN et les autres prestataires accorderont une attention particulière aux recommandations qui seront formulées à l'issue de cet atelier.

- ▶ **L'allocution du représentant de la GIZ, Monsieur Philippe BAMIGBADE (Conseiller Technique au Projet d'Appui à la COMIFAC) :** Pour commencer, il a dit être au Cameroun depuis quatre (04) semaines en remplacement de Monsieur THORSTEN Huber à la GIZ, Projet d'appui à la COMIFAC. Il a continué en disant que la GIZ a toujours été au côté de la Société Civile et que la gestion durable des écosystèmes forestiers ne peut se faire sans elle (Société Civile). Il note qu'il y a des challenges et c'est la raison pour laquelle il se réjouit des présentes assises qui vise la redynamisation du REPALEAC. Il a fini son allocution en souhaitant un bon succès aux travaux qui se dérouleront pendant ces trois jours.
- ▶ **Le discours d'ouverture du Coordonnateur du REPALEAC, Monsieur MESSE Venant :** Il a tout d'abord souhaité la bienvenue à tous/tes les participants/tes. Il a poursuivi son propos en rappelant l'importance de l'atelier qui, a-t-il dit, est une rencontre de l'espoir, de la résurrection du REPALEAC à travers laquelle les participants/tes pourront redéfinir les orientations stratégiques du REPALEAC en se servant de son passé tout en se projetant dans le futur. Il a ensuite donné l'objectif général de l'atelier en précisant que les défis sont innombrables, les ouvriers peu nombreux, mais que les participants/tes ont les atouts pour atteindre cet objectif. Pour terminer, il a transmis les salutations des Populations Autochtones aux Participants/tes, tout en leur souhaitant un bon travail et un bon séjour au Cameroun, pays des Lions Indomptables, et a déclaré par la suite ouverts les travaux de l'atelier.
- ▶ **La photo de famille :** Les participants/tes ont été invité(e)s à prendre une photo de famille à l'intérieur de la salle de conférence sous la banderole.
- ▶ **La présentation des participants :** Par un tour de table, le modérateur a invité chaque personne présente à décliner son nom, l'organisation / institution à laquelle elle appartient et son pays d'origine (voir liste détaillée en annexe N°2).
- ▶ **La collecte des attentes et appréhensions des participants :**

Les attentes émises par les participants ont été regroupées en neuf (09) grandes préoccupations à savoir :

- Harmonisation de la vision et la mission du REPALEAC.
- Redynamisation du REPALEAC.
- Elaboration des stratégies pour le REPALEAC.
- Restructuration des organes du REPALEAC.
- Plan d'action clair du REPALEAC.
- Appropriation du REPALEAC.



- Participation du REPALEAC au FIPAC.
- Identification des partenaires techniques et financiers du REPALEAC.
- Information sur les questions logistiques de l'atelier.

Une fois les attentes énoncées, les participants ont présenté ce qui pour eux pourrait entraver la réussite du séminaire. Globalement, après regroupement et synthèse, il s'agissait de :

- Temps court.
  - Plan d'action sans moyens financiers.
  - La non autonomie du REPALEAC et son manque de dynamisme.
  - La non conscientisation des responsables.
  - La non mise en œuvre des résultats de l'atelier.
  - La non transparence dans la gestion financière.
  - Le manque de sérieux et de vérité des participants.
- **La présentation des objectifs et des résultats attendus:** Faite par le facilitateur, cette présentation a permis de ressortir l'adéquation entre les attentes des participants et les objectifs/résultats de l'atelier. Cette présentation a aussi été l'occasion de dissiper dès le départ certaines appréhensions des participants.
- **La présentation de la méthodologie de travail :** qui devait être conduite selon les méthodes actives et participatives d'apprentissage andragogique (formation des adultes). Voir point 1.4 du rapport.
- **L'établissement des règles de succès de l'atelier :** Il s'est agi de l'adoption et du respect de certaines règles de succès de l'atelier (voir point 1.5 du rapport).

## Session 2 : Vision et mission du REPALEAC

---

### 1. L'exposé 1 : Cadre stratégique du REPALEAC

Cet exposé a été présenté par M. MESSE Venant, *Coordonnateur du REPALEAC*. Il a permis à tous les participants d'être informés sur le but et les objectifs du REPALEAC. L'intégralité de cet exposé se trouve en annexe N°4.

L'exposé sur le but et les objectifs n'a fait l'objet d'aucun commentaire.



## 2. Travaux de groupes : Redéfinition de la vision et la mission du REPALEAC

Avant de passer à la redéfinition de la vision et la mission du REPALEAC, celles existantes ont été présentées :

- **Mission du REPALEAC** Mettre en œuvre la politique nationale et régionale en matière de gestion des ressources naturelles d'Afrique Centrale.
- **Vision du REPALEAC** : Une Afrique Centrale juste qui valorise et conserve la contribution des populations autochtones et locales.

Après des échanges intenses et pertinents, les participants/tes ont convenu de la nécessité de reformuler ce qui a toujours existé, afin de les cadrer avec le contexte du REPALEAC.

C'est ainsi qu'une série de travaux en groupes (04 principales étapes) a été introduite par le modérateur (voir processus en annexe N°5) en vue de cette reformulation.

Des travaux de groupes sur la reformulation de la vision et la mission du REPALEAC, on a pu obtenir les résultats finaux suivants :

- ☒ **Mission du REPALEAC** : Influencer les politiques nationales et régionales en assurant la participation effective des Populations Autochtones / Locales, la reconnaissance et le respect de leurs droits dans la gestion durable des écosystèmes forestiers en Afrique Centrale.
- ☒ **Vision du REPALEAC** : Le REPALEAC est une organisation dont la renommée et la qualité des services offerts aux Populations Autochtones / Locales sont reconnus sur le plan local, national, sous-régional et international.

Avant de clôturer la journée, il faut signaler qu'une partie du « **Positionnement du REPALEAC sur le FIPAC : Présentation liminaire** » a été abordée. Ceci à cause du départ, le jour suivant, de l'ambassadeur des Populations Autochtones au FIPAC appelé à d'autres occupations.

Pour ce faire, la parole a d'abord été donnée à l'architecte chargé de la construction du site qui abritera la 3<sup>ème</sup> Edition du Forum International sur les Peuples Autochtones d'Afrique Centrale, M.DIHOUKAMBA Parfait. A l'aide des images, il a présenté l'évolution des constructions du site :





Suite à ces images, l'ambassadeur des Populations Autochtones au FIPAC (M. KAPUPU DIWA MUTIMANWA) a pris la parole pour préciser ce qui suit :

- ☒ En date du 4 février 2014, un cahier de charges a été signé entre les quatre (04) parties prenantes (CEEAC, COMIFAC, République du Congo, Populations Autochtones). Dans ce cahier de charges, il est mentionné qui fera quoi pendant le FIPAC 3.
- ☒ Le FIPAC 3 se tiendra du 4 au 7 mars 2014 et ne sera pas une foire pour aller s'amuser.
- ☒ La priorité est d'abord accordée aux Populations Autochtones pour leur participation au FIPAC 3.
- ☒ Les coordonnateurs pays doivent avoir une majorité absolue de Populations Autochtones dans leur liste.

La journée s'est donc achevée à ce niveau.

### *Jour 2 (Mardi 18 février 2014)*

La deuxième journée (18/02/2014) a débuté par un exercice de détente (salutations amicales) puis, le programme de la journée a été présenté par le facilitateur. Il s'appuyait sur les éléments suivants :

- ▶ **Rappel du jour 1.**
- ▶ **Session 3 : Travaux de groupes sur l'identification des thématiques prioritaires pour les populations autochtones et locales au niveau de la sous-région**
- ▶ **Session 4 : Travaux de groupe sur l'amélioration de la feuille de route et du plan d'action du REPALEAC**



## Rappel du jour 1

Pour le rappel du jour 1, les participants ont été répartis en six (06) groupes constitués chacun de trois (03) personnes pour répondre à une série de cinq (04) questions à savoir :

- Quels sont pour vous, quatre (04) principales activités faites le premier jour?
- Quels sont les deux (02) éléments qui vous ont positivement marqués ?
- Quel conseil spécial donnez-vous aux participants/tes pour la suite des travaux ?
- Quel conseil spécial donnez-vous au modérateur pour la suite des travaux ?

La synthèse des résultats des travaux a donné le tableau suivant :

04 principales activités faites le premier jour	02 éléments positifs du premier jour	Conseil spécial aux participants/tes	Conseil spécial au modérateur
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Action de grâce et minute de silence en mémoire du feu frère Amadou de la RCA.</li> <li>- Cérémonie d'ouverture de l'atelier.</li> <li>- Présentation des participants/tes.</li> <li>- Attentes et craintes des participants/tes.</li> <li>- Présentation des objectifs de l'atelier.</li> <li>- Pause-café.</li> <li>- Exercice sur la reformulation de la vision et mission du REPALEAC.</li> <li>- Information / présentation du FIPAC 3.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Redéfinition de la vision et de la mission du REPALEAC.</li> <li>- Repas parfait.</li> <li>- Participation active de tous/tes les participants/tes.</li> <li>- Respect des règles de l'atelier.</li> <li>- Méthodologie de travail (bonne).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Participation active de tous.</li> <li>- Participants constructifs et disciplinés.</li> <li>- Participants flexibles.</li> <li>- Proposition de bonnes recommandations qui font avancer le REPALEAC.</li> <li>- Pas de discussions inutiles.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Bonne gestion du temps.</li> <li>- Respect du programme.</li> <li>- Pas trop de commentaires (éviter l'élasticité).</li> <li>- Mise à la disposition des participants des supports de l'atelier.</li> </ul>

## Session 3 : Travaux de groupes sur l'identification des thématiques prioritaires pour les populations autochtones et locales au niveau de la sous-région

Les travaux de groupes sur l'identification des thématiques prioritaires pour le REPALEAC se sont déroulés en deux principales étapes (voir détail en annexe N°5).

- **Etape 1** : Divisés en trois (03) groupes, les participants ont été invités à proposer six (06) thématiques prioritaires pertinentes pour le REPALEAC.
- **Etape 2** : Toujours dans les mêmes groupes, les participants ont classé par ordre d'importance les thématiques identifiées.

A l'issue de ces différents travaux, trois principales thématiques ont été identifiées et en plénière, on y a ajouté deux autres jugées très importantes parmi celles figurant déjà dans l'esquisse du plan d'action précédemment élaboré par la REPALEAC. Les cinq (05) thématiques prioritaires pour le REPALEAC sont :

- Tenure foncière.
- REDD+ et Changements Climatiques.
- APA et biodiversité.
- Communication.
- Arrimage du REPALEAC à l'international.

#### **Session 4 : Travaux de groupes sur l'amélioration de la feuille de route et du plan d'action du REPALEAC**

---

Après des échanges en plénière, les participants/tes ont reconnu à l'unanimité que l'esquisse de plan d'action existante avait besoin d'être orientée et complétée.

Ce travail a également été fait en travaux de groupes, en deux (02) principales étapes (voir détail en annexe N°5) :

- **Etape 1** : Repartis en trois (03) groupes, les participants se sont attelés à réorienter le plan d'action existant selon un canevas de tableau donné par le facilitateur et sur la base des trois thématiques identifiées en groupes (tenure foncière, REDD+ et changement climatiques, APA et biodiversité).
- **Etape 2** : Toujours en trois groupes, les participants ont complété le plan d'action en ajoutant les 02 thématiques (communication et arrimage du REPALEAC à l'international) et les rubriques : période de réalisation, budget / accompagnateurs, responsable de mise en œuvre.

La compilation des résultats validés a donné le tableau ci-après :

Atelier sur les orientations stratégiques du REPALEAC

Thématique	Objectif	Résultats attendus	Activités	Indicateurs	Période	Responsable de la mise en œuvre	Estimation en dollars US / Accompagnateur
Tenure Foncière	Faciliter l'accès et la sécurisation des terres aux Peuples Autochtones / Locales (PA/L).	Les préoccupations des PA/L par rapport aux propriétés foncières sont connues et adressées dans la sous-région de l'Afrique Centrale.	Réalisation d'un état des lieux des questions foncières des PA/L d'Afrique Centrale.	Un an après le lancement du projet une étude est réalisée.			
	Faciliter l'obtention et le contrôle des parcelles de terres par les PA/CL	Les PA/CL disposent et contrôlent des parcelles de terre.	Renforcement des capacités des réseaux sur la conduite d'un plaidoyer/lobbying.	Au moins un atelier (20 personnes) de formation est réalisé dans chaque pays.			
	Développer une plate-forme sous-régionale sur les questions foncières.	Les décisions en faveur des PA /L sont prises sur les questions foncières sous-régionales.	Organisation des rencontres avec les instances d'Afrique Centrale habiletés à traiter et prendre des décisions sur les questions foncières.	Au moins un atelier de rencontre et de négociation est réalisé dans trois (3) pays du REPALEAC au bout de deux ans.			
	Développer un projet sur l'accès et le contrôle des parcelles de terres par les PA/L.	Un projet est développé sur l'accès et le contrôle des parcelles de terre par les PA/L.	Montage d'un projet de promotion d'accès et contrôle des parcelles de terre pour les PA/L. Réalisation du projet d'accès et contrôle des parcelles de terre	Le lancement du projet est effectif. Deux (2) ans après le lancement du projet une étude est réalisée sur			





Atelier sur les orientations stratégiques du REPALEAC

			<p>de la REDD+.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- e REPALEAC peut veiller au suivi du processus et des activités de la REDD+.</li> <li>- ener le plaidoyer pour la sauvegarde des droits fonciers, les patrimoines et savoirs.</li> </ul>	<p>ugmentation du réservoir de carbone.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- es terres attribuées aux PA/L sont officiellement connues.</li> </ul>			
<p>Arrimage du REPALEAC à l'international</p>	<p>Améliorer la contribution du REPALEAC au niveau international.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- a participation efficace du REPALEAC aux sessions du FIPAC est assurée.</li> <li>- es positions du REPALEAC sont défendues dans les sessions du FIPAC, les forums nationaux, sous régionaux et internationaux.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- rganiser les réunions de consultations.</li> <li>- dentification des bailleurs de fonds.</li> <li>- dentification des compétences relatives aux diverses thématiques.</li> <li>- laboration des notes de position à défendre.</li> <li>- rganisation des réunions de restitution.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- apports</li> <li>- aucus</li> <li>- vénements culturels</li> <li>- éunion de haut</li> <li>- hotos</li> </ul>			

**Atelier sur les orientations stratégiques du REPALEAC**

<b>APA et biodiversité</b>			- uivi des recommandations				
	Garantir aux PA/L de l'Afrique Centrale, les conditions de partage juste et équitable des avantages découlant de l'utilisation des ressources naturelles et des connaissances traditionnelles.	Les conditions de partage juste et équitable sont garanties aux PA/L.	Vulgarisation et formation du REPALEAC sur le protocole de NAGOYA.	- ombre sessions de formation. - apports.	1 <sup>er</sup> trimestre 2 <sup>ème</sup> année Coordination du REPALEAC		Secrétariat de la CBD
			Sensibilisation et formation sur l'APA et le Protocole de Nagoya (utilisation des médias).	- ersonnes / groupes sensibilisés. - ombre de rapports. - ombre de campagnes de sensibilisation et formations.	Janvier-Sept. De la 1 <sup>ère</sup> année.	REALEAC réseaux nationaux. et	GIZ, IUCN, BM, BIT, Agences des NU, BAD, CEEAC, Union Européenne, COMIFAC, Secrétariat-CBD, etc.
			Organisation des PA/L en associations.	- Nombre d'associations mises en place et formées. - Listes des participants dans de formations. - Les PVs.		Réseaux nationaux.	Idem
	Les PA/L sont impliqués dans le processus de l'exploitation des ressources naturelles.	Plaidoyer et lobbyings auprès des instances de prise de décisions sur l'implication des PA/L dans le	- omptes rendus des rencontres. - ombre de recommandatio	Oct.-Déc. de la 1 <sup>ère</sup> année et de Jan.-Juin de la 2 <sup>ème</sup> année.	Réseaux nationaux.	Idem	

Atelier sur les orientations stratégiques du REPALEAC

		processus de l'exploitation des ressources naturelles.	ns proposées.			
	Les connaissances traditionnelles des PA/L sont valorisées.	Délimitation des couloirs de transhumance, des aires de stationnement et aires de pâturages.	- ombre de balises/bornes utilisées. - ombre de zones délimitées.	Oct.-Juin de la 2 <sup>ème</sup> année et Oct.-Juin 3 <sup>ème</sup> année	Réseaux nationaux et autorités locales	
		Cartographier les zones occupées par les autochtones.	- ombre de cartes réalisées - correspondances	Oct.-Juin de la 2 <sup>ème</sup> année et Oct.-Juin 3 <sup>ème</sup> année	Réseaux nationaux et autorités locales.	
		Identification des détenteurs des connaissances traditionnelles des autochtones et des connaissances traditionnelles.	- ombre de détenteurs des savoirs traditionnels - onnaissances traditionnelles.	Janvier-Déc. de la 1 <sup>ère</sup> année	Réseaux nationaux.	
		Valorisation et promotion des produits forestiers non ligneux.	- ombre de produits valorisés. - ontants collectés.	Jan.-Déc. de la 2 <sup>ème</sup> année et Jan-Déc. de la 3 <sup>ème</sup> année	Réseaux nationaux.	
		Organisation des journées d'exhibition des savoirs	Nombre d'événements organisés.	Aout de la 1 <sup>ère</sup> , 2 <sup>ème</sup> et 3 <sup>ème</sup> année	REPALEAC, Réseaux nationaux, Ministères en	

*Atelier sur les orientations stratégiques du REPALEAC*

			traditionnels, linguistiques, culturelles et folkloriques.			charge de la culture et les agences des Nations Unies.	
--	--	--	---	--	--	---	--

La deuxième journée s'est terminée sur ce point.

### Jour 3 (Mercredi 19 février 2014)

La troisième et dernière journée de l'atelier a débuté par la présentation du programme de la journée faite par le modérateur. Ce programme s'appuyait sur les points suivants :

- ▶ Rappel du jour 2
- ▶ Session 4 (suite et fin)
- ▶ Session 5 : Positionnement du REPALEAC sur le FIPAC
- ▶ Session 6 : Communiqué finale et évaluation / clôture de l'atelier

#### Rappel du jour 2

Pour faire ce rappel, le facilitateur **Didier AMOUGOU** a invité les participants/tes à répondre à la question suivantes : « *quel est l'élément de la journée d'hier qui nous a positivement marqué ?* ». Après analyse et regroupement, les points ci-après ont été ressortis :

- Le choix des thématiques.
- La méthodologie de travail.
- La démarche de planification de la mise en œuvre de nos thématiques.
- L'ouverture d'esprit des groupes qui savent où ils veulent aller.
- L'exercice de détente du matin.

#### Session 4 (suite et fin)

Concernant ce point, il s'agissait de la suite de la planification engagée la veille et des restitutions des travaux de groupes (Voir tableau ci-dessus et les détails en annexe N°5).

#### Session 5 : Positionnement du REPALEAC sur le FIPAC

Cette session a été faite à travers un exposé préparé par M. **TABUNA Honoré** de la CEEAC (absent à la rencontre à cause du décès de Secrétaire Général Adjoint de la CEEAC) et présenté par Mme **MBENDA Rosette** de l'UICN.

Il avait pour objectif de permettre aux participants/tes d'avoir des informations sur l'état d'avancement des préparatifs de la 3<sup>ème</sup> Edition du FIPAC.

L'exposé était articulé autour de trois grands points :

- ☒ Comité d'organisation du FIPAC 3.
- ☒ Etat d'avancement.
- ☒ Résultats principaux.
- ☒ Déroulement du Forum.
- ☒ Groupes de travail.

A la fin de l'exposé dont le contenu intégral se trouve en annexe N°4, les échanges ont été introduits par le modérateur. Les préoccupations et commentaires suivants ont été relevés :

- 1) *Comment l'ambassadeur et le coordonnateur du REPALEAC vont s'y prendre dans cette tâche de rapporteur du FIPAC 3 ?* Réponse : Se rapprocher de M. TABUNA Honoré pour avoir les réponses à cette préoccupation.
- 2) *Est-ce que les PA auront des présentations à faire lors du FIPAC 3 comme cela a été le cas lors du FIPAC 2 ?* Réponse : Pour les PA qui souhaitent intervenir lors du FIPAC 3, il faut remplir une fiche prévue à cet effet et le renvoyer au comité d'organisation.
- 3) *Pourquoi le Rwanda n'est pas membre de la CEEAC ?* Réponse : Difficile de répondre à cette question qui est d'ordre politique.
- 4) *Nous avons des inquiétudes quant à la participation de la délégation Rwandaise au FIPAC 3 car nous n'avons pas encore reçu de financement. Concernant cette préoccupation, il y a plusieurs échanges et les participants ont suggéré que les fonds PACEBCO / CEFDHAC destinés au FIPAC 3 soient utilisés pour la participation du Rwanda*
- 5) *Le besoin d'harmonisation des listes des représentants des PA permettra de savoir ceux qui seront pris en charge.*
- 6) *Au FIPAC 2, la CEEAC prenait en charge 4 délégués par pays. Un plaidoyer fort a été fait par le REPALEAC pour revoir ce nombre à la hausse. 6 délégués par pays seront donc pris en charge.*
- 7) *Pour les participants qui ne sont pas pris en charge directement par la CEEAC, comment se passe la logistique ?* Réponse : La République du Congo s'occupe de cet aspect et tout est en train d'être mis en œuvre pour gérer ces participants.
- 8) *Comment s'assurer de la restauration des délégués lors du Forum ?* Réponse : Le Gouvernement du Congo a pris toutes les dispositions pour gérer cet aspect.

Après cette session, le communiqué final des participants a été lu, puis le modérateur est passé à l'évaluation et la clôture de la rencontre.

## Session 6 : Communiqué finale et évaluation / clôture de l'atelier

---

### 1. Communiqué final

Le communiqué final des participants a été lu par le Coordonnateur du REPALEAC. L'intégralité de son contenu se trouve en annexe N°6.

### 2. Evaluation générale et clôture de l'atelier

A la fin des travaux, une évaluation a été faite. Ici, il a été question pour les participants/tes, à travers une fiche, de cocher leur degré de satisfaction par rapport aux principaux aspects liés à l'atelier.

Après la lecture des fiches d'évaluation par le modérateur, deux mots de fin ont été prononcés :

- ▶ Le mot du Coordonnateur du REPALEAC(M. MESSE Venant): Il a remercié tous les participants pour avoir répondu présent à cet important atelier. Il se réjouit des résultats issus des travaux et encourage les uns et les autres à les prendre à bras le corps. Il exhorte les membres du REPALEAC d'adopter une attitude d'adaptation et que l'engouement pour la redynamisation du REPALEAC puisse continuer. Pour terminer, il a souhaité un bon retour à tout le monde.
- ▶ Le mot du Président du Comité de Pilotage Sous-Régional de la CEFDHAC (Hon. Louis Roger ESSOLA ETOA) : Il a remercié le modérateur de l'opportunité qu'il lui offre de pouvoir parler tout haut ce que les participants pensent tout bas et que témoignent les fiches d'évaluation : le REPALEAC est dans la bonne voie où tous les membres se sont engagés à le redynamiser. Il a ensuite remercié la GIZ, agence de facilitation de la CEFDHAC. Il pense que tout est possible quand on est engagé. C'est la raison pour laquelle il demande aux participants de prendre l'habitude de décider eux-mêmes de ce qu'ils veulent pour leur réseau ; de se prendre en main et cette prise en main ne doit pas être une période de léthargie que vient de traverser le REPALEAC. Il souhaite que les cœurs qui battent soient pour un envol définitif de ce réseau et que le REPALEAC soit ainsi un réseau de référence. Il espère que les restitutions des travaux de cet atelier se feront au niveau local et national. Enfin, il a souhaité un bon retour à tout le monde et que la suite du programme (Atelier REPALEAC sur REDD+) puisse se faire dans le même succès.



### 3. RECOMMANDATIONS

A l'issue des échanges et débats fructueux, les participants ont relevé les défis ci-dessous qui constituent les obstacles pour une meilleure opérationnalisation du REPALEAC :

- L'inertie dans le travail des animateurs des organes du REPALEAC, mise en place à Brazzaville en janvier 2013, à l'occasion de son Assemblée Générale électorale.
- La non mise en œuvre des activités urgentes de la feuille de route du REPALEAC.
- Le non redynamisation du système de communication au sein du REPALEAC caractérisé par un déficit d'information entre la coordination régionale et les réseaux nationaux.
- L'inexistence juridique du REPALEAC, suite à non légalisation de ses textes.
- L'absence d'un local fixe du Secrétariat général du REPALEAC et des moyens de travail tel que : la connexion internet wifi; les matériels bureautique, ...
- Le non médiatisation des activités du REPALEAC.

Au regard de ce qui précède, les recommandations suivantes ont été formulées :

#### AU REPALEAC:

- Que chaque animateur du comité dirigeant assume ses responsabilités dans la mise en œuvre des activités du plan d'action et de la feuille de route du REPALEAC.
- Redynamiser le système de partage d'informations par l'établissement d'un mailing List (adresse mail des membres du REPALEAC) des coordonnateurs et points focaux nationaux et les membres du bureau de coordination du REPALEAC.
- Capitaliser les acquis du travail passé du REPALEAC.
- Identifier et mobiliser (coordination du REPALEAC) les partenaires techniques et financiers à soutenir le plan d'action du REPALEAC et préparer les dossiers de projets (Secrétariat Général du REPALEAC avec l'appui technique de l'agence de facilitation).
- Doter le Secrétariat général du REPALEAC des moyens techniques et financiers pour améliorer son système de travail (connexion internet Wifi, site web alimenté avec l'assistance technique des anciens stagiaires autochtones du Docip).
- Envoyer les informations régulièrement sur les activités du réseau, des coordonnateurs nationaux vers la coordination régionale du REPALEAC et vice-versa.

- Elaborer les notes de position du REPALEAC sur les différents processus en cours (REDD+, CC, EV, FLEGT) dans l'optique d'assurer la prise en compte des droits/intérêts des PA.
- Accélérer la mise en place des coordinations nationales du REPALEAC dans les pays où elles n'existent pas.

#### AUX PARTENAIRES TECHNIQUES ET FINANCIERS :

- Appuyer le REPALEAC sur le plan institutionnel et fonctionnel (légalisation des textes du REPALEAC par l'UICN).
- Accompagner le REPALEAC pour la mise en œuvre de sa feuille de route.

## 4. ÉVALUATION GENERALE DE L'ATELIER

### 4.1. Evaluation générale de l'atelier par les participants/tes

L'évaluation générale de l'atelier visait à permettre aux participants/tes de mesurer leur degré de satisfaction par rapport à l'ensemble des travaux et des résultats de l'atelier ainsi que le niveau d'atteinte de ses objectifs.

Les participants/tes ont été invité(e)s à remplir une fiche contenant les principaux aspects à évaluer. La synthèse des fiches d'évaluation a donné le résultat contenu dans le tableau ci-après :

Désignation	Très bien	Bien	Passable	Insuffisant
Pertinence de l'atelier	18/21	3/21	/	/
Qualité des exposés	5/22	16/22	1/22	/
Processus de reformulation de la vision et la mission du REPALEAC	8/22	14/22	/	/
Processus d'élaboration du plan d'action du REPALEAC	8/22	13/22	1/22	/
Travaux en groupes	6/22	16/22	/	/
Niveau de participation	9/22	13/22	/	/
Modération / Facilitation	12/21	9/21	/	/
Atteinte des objectifs de l'atelier	9/19	10/19	/	/
Qualité des participants	6/21	15/21	/	/
Ambiance générale	11/22	10/22	1/22	/
Accueil et hébergement	9/21	8/21	4/21	/

**Ce qui vous a positivement marqué :**

1. La patience et la volonté des Populations Autochtones (PA) à se battre pour la reconnaissance de leurs droits auprès des institutions administratives.
2. L'accueil et l'exercice d'éveil.
3. L'intérêt et la participation active des PA pendant les travaux.
4. La production et disponibilité du désormais plan d'action du REPALEAC.
5. L'échange des idées.
6. La bonne méthodologie utilisée par le modérateur.
7. L'engagement des participants à redynamiser le REPALEAC.
8. La méthodologie participative ayant permis aux participants un renforcement de capacités dans la formulation du plan stratégique du REPALEAC.
9. La participation effective et active des participants.
10. L'expertise du modérateur.
11. La manière de produire un plan d'action réaliste et pratique.
12. La méthodologie de définition de la vision et de la mission du REPALEAC.
13. La reformulation de la vision et de la mission du REPALEAC ; les recommandations.
14. Les débats entre les membres du REPALEAC des différents pays.
15. La volonté de tous les membres du REPALEAC à booster son envol et son dynamisme.
16. La modération et l'ambiance de la salle.
17. La renaissance du REPALEAC.
18. La redéfinition de la vision du REPALEAC.
19. La qualité de la modération et les messages transmis qui permettront au REPALEAC de bien redémarrer.
20. The systematic presentation of the various sessions and the approached.

**Ce qui est à améliorer :**

1. Les conditions d'accueil des membres pour un bon moral et une bonne participation.
2. La participation dans le futur de certains pays aux différents ateliers.
3. L'accueil à l'aéroport des participants (ne pas imposer les hôtels et repas aux participants).
4. Les perdiems (les membres et les coordonnateurs ne doivent pas avoir le même montant).
5. La vulgarisation de l'information.
6. La participation effective et à temps des intervenants invités ayant des communications à présenter.
7. La facilitation pour améliorer le travail sur la planification (feuille de route).
8. La discipline (les participants plus sur le net que dans la salle).

9. Le respect du temps et l'amendement / adoption du programme avant le démarrage des travaux, ce qui éviterait de changer l'ordre des interventions à mi-parcours.
10. La logistique qui n'était pas très bonne en ce qui concerne les perdiems.
11. L'organisation des voyages.
12. Le climat d'entente entre les participants, les organisateurs et le modérateur.
13. La gestion du temps des rubriques.
14. Les préparatifs de l'atelier en collaboration avec la coordination REPALEAC.
15. Le temps (accorder plus de temps aux présentations, discussions et échanges dans les travaux de groupes).
16. La coordination des actions nationales et sous-régionales.
17. Le temps qui était insuffisant.
18. La mission et la vision du REPALEAC.
19. L'implication par les partenaires (GIZ et UICN) de la coordination du REPALEAC dans la recherche de financement.
20. The meals should always consider the Muslims. That is food should be prepared taken in to consideration the Muslims participants. In order to keep them comfortable.

Après décompte des voix et par rapport aux commentaires faits par les participants/tes, nous pouvons conclure que la satisfaction est totale et que la tenue de cet atelier était importante et pertinente.

#### 4.2. Evaluation des résultats par le consultant

Au terme des différents exposés, échanges et travaux de groupe et au vu des objectifs visés, les résultats suivants ont été atteints :

- *Les participants ont été informés sur la vision, les mission et objectifs de la CEFDHAC et les liens entre la CEFDHAC et le REPALEAC* : Ceci s'est fait sur la base des informations ressorties dans le document de présentation de la CEFDHAC distribué aux participants.
- *La vision et la mission du REPALEAC ont été redéfinies*: A travers une série de travaux de groupes, les participants ont reformulé la mission et la vision existantes du REPALEAC. Reformulation qui a été validée par tous à travers le communiqué final. Nous pouvons ainsi dire que ce résultat a été atteint.
- *Les thématiques prioritaires pour la population autochtone et locale au niveau de la sous-région ont été identifiées* : Toujours à l'aide d'une série de travaux et sur la base des échanges portant sur l'esquisse de plan d'action

du REPALEAC, cinq (05) thématiques prioritaires pour le REPALEAC ont été identifiées.

- *La feuille de route et le plan d'action du REPALEAC ont été finalisés* : Ce résultat a été atteint grâce à des exercices en groupes et des échanges en plénière. Mais il faut signaler que tout ceci sera peaufiné par un comité ad hoc.
- *La position du REPALEAC sur l'organisation du 3<sup>ème</sup> FIPAC en 2014 a été définie* : Un exposé sur l'état d'avancement des préparatifs avec photos à l'appui a permis aux participants d'avoir les informations sur le rôle que jouera le REPALEAC au FIPAC 3 ainsi que sur la prise en charge de ses membres pour leur participation.

## 5. CONCLUSION

Du 17 au 19 février 2014, il s'est effectivement tenu, dans la salle de conférence de l'hôtel la Falaise, à Douala - Cameroun, l'atelier sur les orientations stratégiques du REPALEAC (Réseau des Populations Autochtones et Locales pour la gestion durable des Ecosystèmes forestiers d'Afrique Centrale). Au regard de l'analyse des fiches d'évaluation, on peut conclure que l'atelier s'est déroulé de façon satisfaisante. L'approche méthodologique proposée, basée sur des échanges et travaux d'atelier a permis aux participants/tes de reformuler la vision et la mission du REPALEAC, d'améliorer son plan d'action et de faire des propositions concrètes en vue de sa participation à la 3<sup>ème</sup> Edition du FIPAC.

Toutefois, la finalisation de la mise en forme du plan d'action se fera par un Comité Adhoc. Il serait donc important de réaliser des actions immédiates pour ne pas laisser refroidir l'engouement que cet atelier a suscité pour les participants.

## **ANNEXES**

- ✓ *Annexe 1 : Termes de Référence de l'atelier*
- ✓ *Annexe 2 : Liste des participants*
- ✓ *Annexe 3 : Programme de l'atelier*
- ✓ *Annexe 4 : Discours (Mots d'ouverture et de clôture)*
- ✓ *Annexe 5 : Exposés*
- ✓ *Annexe 6 : Travaux de groupes*
- ✓ *Annexe 7 : Communiqué final*
- ✓ *Annexe 7 : Galerie photos*

## ANNEXE 1 : TERMES DE RÉFÉRENCE DE L'ATELIER

---

TERMES DE REFERENCE  
ATELIER SUR LES ORIENTATIONS STRATEGIQUES DU REPALEAC  
17 au 19 février 2014 à Douala - Cameroun

---

### I. Contexte et justification

Le Réseau des populations autochtones et locales pour la gestion durable des écosystèmes forestiers d'Afrique Centrale (REPALEAC), est l'un des réseaux thématiques de la CEFDHAC, engagé dans la gestion durable des ressources naturelles dans le bassin du Congo. Le REPALEAC a été officiellement lancé en mars 2003 à Kigali lors de l'atelier sous-régional sur l'implication des populations autochtones et locales dans la gestion durable des écosystèmes forestiers d'Afrique Centrale. En vue de structurer son organisation et son fonctionnement, le REPALEAC a tenu avec l'appui de la facilitation de l'UICN, deux assemblées générales en 2006 et 2008 à Kinshasa. Particulièrement lors de l'assemblée générale de 2008, les statuts Réseau ont été discutés, la Coordination Sous-Régionale mis en place et le plan d'action stratégique validé.

Par ailleurs, sous l'impulsion du gouvernement congolais et avec l'appui de nombreux partenaires, deux Forums Internationaux des Peuples Autochtones d'Afrique Centrale (FIPAC) se sont tenus à Impfondo (Congo) en 2008 et 2011. Ces assises ont permis entre autre de mettre en exergue l'importance des peuples autochtones dans la gestion durable des écosystèmes forestiers. Aussi, les rencontres du Caucus autochtone se sont-elles tenues en marge de la deuxième édition du FIPAC et au cours de celles-ci, le plan d'action stratégique a été évalué.

Au début du 2013, une assemblée générale du REPALEAC a été organisée à Brazzaville, République du Congo. A l'issue de laquelle, les statuts et les règlements internes ont été améliorés, finalisés et adoptés par l'AG. Les animateurs des organes statutaires ont été élus, et le plan d'action stratégique et la feuille de route ont été développés. Cependant le travail sur le plan d'action et la feuille de route opérationnelle du REPALEAC nécessitaient plus d'amélioration et l'adoption par les membres. Dix mois après les assises de Brazzaville, il s'avère important de finaliser ces documents en définissant des orientations stratégiques susceptible d'améliorer la vision et mission du REPALEAC.

Par ailleurs vu la nécessité de participer et influencer les processus des enjeux émergents dans la sous-région d'Afrique Centrale (REDD+, APA, Foncier, Gouvernance, etc.) il est important d'identifier les axes thématiques de travail dur REPALEAC pour être en mesure de se positionner.

D'où la nécessité de tenir un atelier sur les Orientations Stratégiques du REPALEAC.

### II. Objectifs général



**Objectif global :** Définir des orientations stratégiques susceptibles d'améliorer la vision et la mission du REPALEAC.

### **Objectifs spécifiques**

- Informer les participants sur la Vision, les Mission et Objectives de la CEFDHAC les liens entre la CEFDHAC et le REPALEAC.
- Redéfinir la vision et la mission du REPALEAC.
- Vulgariser les documents stratégiques de la COMIFAC (Accords, directives, plan de convergence, etc.).
- Identifier les thématiques prioritaires pour la population autochtone et locale au niveau de la sous-région.
- Finaliser la feuille de route et le plan d'action du REPALEAC.
- Positionnement du REPALEAC sur le FIPAC.

### **III. Résultats attendus**

- Les participants sont informés sur la Vision, les Mission et Objectifs de la CEFDHAC et les liens entre la CEFDHAC et le REPALEAC.
- La vision et la mission du REPALEAC sont définies.
- Les documents stratégiques de la COMIFAC (Accords, directives, plan de convergence, etc.) sont vulgarisés.
- Les thématiques prioritaires pour la population autochtone et locale au niveau de la sous-région sont identifiées.
- La feuille de route et le plan d'action du REPALEAC sont finalisés.
- La position du REPALEAC sur l'organisation du 3<sup>ème</sup> FIPAC en 2014 (assurer la meilleure participation des populations autochtones, thème du forum, etc.) est définie.

### **IV. Profil des participants**

Les participants à la réunion sont :

- a) Les coordonnateurs nationaux et point focaux du REPALEAC accompagnent d'un membre du réseau national (18).
- b) Membres du bureau de la coordination du REPALEAC qui ne sont pas coordonnateurs nationaux (3).
- c) Personne ressource ou facilitateur (1).
- d) Délégués de la COMIFAC(1).
- e) Représentant administrateur FIPAC du Congo Brazzaville (1).
- f) Ambassadeur des PA au FIPAC(1).
- g) Partenaires techniques et financières à déterminer.

### **V. Lieu et date**

L'atelier se tiendra les 17, 18 et 19 Février 2014 à Douala au Cameroun.

**ANNEXE 2 : LISTE DES PARTICIPANTS**

N°	Noms et prénoms	Pays / Ville	Institution	Adresse Email / Téléphone
1.	MESSE Venant	Cameroun / Bertoua	REPALEAC	00237 77 30 46 34 <a href="mailto:messe_venant@yahoo.fr">messe_venant@yahoo.fr</a>
2.	BARBER Nicholas	Canada / Montréal	Université McGill / Okani	00237 93 18 44 52 <a href="mailto:nicholas.barber@mail.mcgill.ca">nicholas.barber@mail.mcgill.ca</a>
3.	SERECKISSY Brice Constantin	Cameroun / Yaoundé	BIT Projet PRO 169	00237 56 21 56 05 <a href="mailto:sereckissy@ilo.org">sereckissy@ilo.org</a>
4.	ITONGWA Joseph	RDC / Goma	REPALEAC	<a href="mailto:itojose2000@yahoo.fr">itojose2000@yahoo.fr</a>
5.	BONGO	Cameroun / Yaoundé	UICN	00237 99 90 98 88
6.	Aissatou OUMAROU	Tchad	AFPAT / REPALEAC	00235 66 29 91 55 <a href="mailto:aioumar@yahoo.fr">aioumar@yahoo.fr</a> / <a href="mailto:aioumar12@gmail.com">aioumar12@gmail.com</a>
7.	DIDJA Tchari	Tchad	AFPAT	00235 66 42 30 48
8.	NIYOMUGABO Ildephonse	Rwanda	COPORWA / REPALEAC	00250 784115333 <a href="mailto:ildedes@gmail.com">ildedes@gmail.com</a>
9.	MUHAWENIMANA Marthe	Rwanda	COPORWA	00250 788838457 <a href="mailto:muhawe2002@yahoo.fr">muhawe2002@yahoo.fr</a>
10.	HABIMANA Léonard	Burundi	REPALEAC	00257 79 92 56 48 <a href="mailto:lhabimana2002@yahoo.fr">lhabimana2002@yahoo.fr</a>
11.	KAPUPU DIWA MUTIMANWA	RDC	LINAPYCO / REPALEAC	<a href="mailto:linapycordc@yahoo.fr">linapycordc@yahoo.fr</a>
12.	Balkissou BUBA	Cameroun	REPALEAC	00237 97 01 30 28 <a href="mailto:balkisoububa2013@gmail.com">balkisoububa2013@gmail.com</a>
13.	AMOUGOU A. Adrien Didier	Cameroun / Yaoundé	Planet Survey	00237 96 77 59 94 <a href="mailto:didieramougou@yahoo.fr">didieramougou@yahoo.fr</a>
14.	BAMIGBADE Philippe	Cameroun	GIZ	<a href="mailto:philippe.bamigbade@giz.de">philippe.bamigbade@giz.de</a>
15.	JEPANG Camille	Cameroun	UICN	<a href="mailto:camille.jepang@iucn.org">camille.jepang@iucn.org</a>

**Atelier sur les orientations stratégiques du REPALEAC**

<b>16.</b>	BOSULU Keddy	RDC	REPALEF / REPALEAC	<a href="mailto:bosulumola@yahoo.fr">bosulumola@yahoo.fr</a>
<b>17.</b>	SUH Adamu	Cameroun	Radio - Environnement	<a href="mailto:suhadamuadams@gmail.com">suhadamuadams@gmail.com</a>
<b>18.</b>	KAPINGA Brigitte	RDC	UICN	<a href="mailto:brigitte.kapinga@iucn.org">brigitte.kapinga@iucn.org</a>
<b>19.</b>	DIHOUKAMBA Parfait	R. CONGO	RENAPAC / REPALEAC	00242 066694204 <a href="mailto:pdihoukamba@yahoo.fr">pdihoukamba@yahoo.fr</a> / <a href="mailto:renapacongo@yahoo.fr">renapacongo@yahoo.fr</a>
<b>20.</b>	KOUAM T. Nathalie	Cameroun / Yaoundé	Planet Survey	00237 99 65 76 64 <a href="mailto:nathkouam@yahoo.fr">nathkouam@yahoo.fr</a>
<b>21.</b>	FONDJO Thomas	Cameroun	Consultant	00237 77 62 35 69 / 98 54 73 62 <a href="mailto:tfondjo@yahoo.fr">tfondjo@yahoo.fr</a>
<b>22.</b>	Hon. Libérate NICAYENZI	Burundi	UNIPROBA / REPALEAC	00257 79 925648 <a href="mailto:liberateni@yahoo.fr">liberateni@yahoo.fr</a>
<b>23.</b>	NYANGONE NDONG Constance	Gabon / Minvoul	AGAFI / REPALEAC	00241 07 29 65 57 / 06 62 66 93 <a href="mailto:assoagafi@yahoo.fr">assoagafi@yahoo.fr</a>
<b>24.</b>	MINKOUE-MI-ELLA Jeanne - Marthe	Gabon / Libreville	AGAFI / REPALEAC	00241 07 29 27 53 / 06 08 03 88 <a href="mailto:assoagafi@yahoo.fr">assoagafi@yahoo.fr</a>
<b>25.</b>	EKODO Antoine	Cameroun	UICN	00237 99 66 88 03 <a href="mailto:antoine.ekodo@iucn.org">antoine.ekodo@iucn.org</a>
<b>26.</b>	MBENDA Rosette	Cameroun	UICN	00237 99 74 52 00 <a href="mailto:rosette.mbenda@iucn.org">rosette.mbenda@iucn.org</a>
<b>27.</b>	Maimuna UMARO	Cameroun	REPALEAC	00237 77 53 36 00 <a href="mailto:maimunaibrahim91@yahoo.com">maimunaibrahim91@yahoo.com</a>
<b>28.</b>	ESSOLA ETOA Louis Roger	Cameroun	CEFDHAC	00237 77 74 30 25 <a href="mailto:alossierl@yahoo.fr">alossierl@yahoo.fr</a>
<b>29.</b>	ABADJAKA Pierre - Magloire	RCA	REPALCA	00236 75 50 93 13 <a href="mailto:abadjaka@yahoo.fr">abadjaka@yahoo.fr</a>
<b>30.</b>	KOZO Simplicie Désiré	RCA	REPALCA	00236 75 06 76 16 <a href="mailto:kozo.yobes@gmail.com">kozo.yobes@gmail.com</a>
<b>31.</b>	Hélène AYE MONDO	Cameroun / Abong - Mbang	REPALEAC / CADDAP	00237 75 04 21 56 <a href="mailto:ayemondo@yahoo.fr">ayemondo@yahoo.fr</a>

*Atelier sur les orientations stratégiques du REPALEAC*

<b>32.</b>	MOUGOU Joseph	Cameroun / Yaoundé	/	00237 99 95 10 85 <a href="mailto:mougouj@yahoo.fr">mougouj@yahoo.fr</a>
<b>33.</b>	HAWA BAKO	Cameroun	CADDAP	00237 79 60 14 18



**ANNEXE 3 : PROGRAMME DE L'ATELIER**

Date	Horaires	Activités
Dimanche 16 novembre 2014: Arrivée des participants à Douala au Cameroun:		
<b>Jour 1</b>		
Lundi 17 Février 2014	08h30- 09h00	Enregistrement des participants
	09h00- 09h30	Cérémonie d'ouverture de l'Atelier
	09h30-10h00	Présentation des objectifs et adoption de l'agenda
	10h00 - 11h00	Session 1 : Vision, Mission et Objectifs de la <i>CEFDHAC : liens entre CEFDHAC et REPALEAC discussion</i>
	11h00-11h15	Pause-café
	11h15-13h00	Session 2 : vision et missions du REPALEAC
	13h00-14h30	Pause déjeuner
	14h30 - 16h15	Session 2 : Vision et mission du REPALEAC [Contd.]
	16h15-16h30	Pause-café
	16h30-17h30	Session 2 : Vision et mission du REPALEAC [Contd.]
17h30	Suspension des travaux	
<b>Jour 2</b>		
Mardi 18 Février 2014	08h30-9h00	Compte rendu jour 1
	09h00-10h00	Session 2 : Documents stratégiques de la COMIFAC (Accords, directives, plan de convergence, etc.) Importance pour les PA et locales Discussion
	10h00-10h15	Pause-café
	10h30-13h00	Session 3 : Travail en Groupe : - Thématiques prioritaires pour les populations autochtones et locales au niveau de la sous-région - Feuille de route et plan d'action du REPALEAC
	13h30- 14h30	Pause déjeuner
	14h30-16h00	Session 4 : Restitution d Travail en Groupe
	16h00-16h15	Pause-café
	16h15-18h00	Session 5 : Positionnement du REPALEAC sur le FIPAC : présentation liminaire et Etat d'avancement des préparatifs du FIPAC 3
	17h00	Suspension des travaux
<b>Jour 3</b>		
Mercredi 19 Février 2014	8h30- 11h00	Session 5: Positionnement du REPALEAC sur le FIPAC [Condt.] - Aperçu sur les conclusions du FIPAC 1&2

		- Définition des recommandations pour le FIPAC 3
	11h-11h30	Pause-café
	11h30-13h00	Session 6 : Communiqué finale et session de clôture
	13h00-14h00	Pause Déjeuner
Lancement deuxième atelier REPALEAC sur la REDD+		



**ANNEXE 4 : EXPOSES**

JOUR 1 (Lundi 17 février 2014)

**Exposé 1**

Présenté par M. MESSE Venant, Coordonnateur REPALEAC

Titre : Cadre stratégique du REPALEAC

**BUT DU REPALEAC**

Accroître et de garantir la participation des populations autochtones et locales dans la gestion des écosystèmes forestiers d'Afrique Centrale conformément aux directives sous-régionales sur la participation des populations autochtones et locales à la gestion durable des forêts.

**OBJECTIFS DU REPALEAC**

1. Garantir la participation et la responsabilisation des populations autochtones et locales dans le processus de gestion durable et de conservation des écosystèmes forestiers.
2. Appuyer des actions de développement initiées par les associations et les réseaux nationaux du REPALEAC dans le cadre de l'amélioration des moyens d'existence des populations autochtones et locales, de la lutte contre le braconnage et l'exploitation illégale et abusive des écosystèmes forestiers.
3. Promouvoir la gestion des conflits en matière de gestion des écosystèmes forestiers, pour prévenir les conséquences négatives qui peuvent surgir entre les gestionnaires des aires protégées et des concessions forestières et les populations autochtones et locales d'Afrique Centrale dans le cadre du respect des droits d'usage coutumiers et de jouissance des populations autochtones et locales.
4. Promouvoir la communication relative à la situation des populations autochtones et locales d'Afrique Centrale.
5. Renforcer les capacités organisationnelles et institutionnelles des réseaux nationaux et associations nationales de populations autochtones et locales pour la gestion durable des forêts.
6. Promouvoir des fora nationaux d'échanges d'expériences.
7. Œuvrer pour la prise en compte du genre et la participation active et effective de la femme et des jeunes autochtones dans la conservation et la gestion durable des écosystèmes forestiers.

**VISION DU REPALEAC**

A Définir !!!!!!!

JOUR 3 (Mercredi 19 février 2014)

Exposé 2

Présenté par: Mme MBENDA Rosette, UICN

Préparé par : M TABUNA Honoré, CEEAC

Titre : 3<sup>ème</sup> Edition FIPAC - Etat d'avancement des préparatifs



COMITE D'ORGANISATION :

- *Président* : Secrétaire Général de la CEEAC.
- *1<sup>er</sup> Vice-Président*: Secrétaire Général Adjoint CEEAC.
- *2<sup>ème</sup> Vice-Président*: Ministre de l'économie forestière et du développement durable.
- *3<sup>ème</sup> Vice-Président* : Préfet de la Likouala.
- *Facilitateur Général* : Secrétaire Exécutif COMIFAC.
- *Facilitateur Général Adjoint* : Secrétaire Exécutif Adjoint.
- *Rapporteur Général* : Ambassadeur REPALEAC.
- *Rapporteur Général Adjoint* : Coordonnateur REPALEAC.
- *Secrétariat* : UICN.

ETAT D'AVANCEMENT

- Signature du cahier des charges : 4 février.
- Installation du consultant CEEAC à Impfondo : Ok.
- Installation du consultant CEEAC à Brazzaville : Ok.
- Envoi de la majorité des invitations : Ok.
- Dossier technique finalisé : Ok.
- Identification des communicateurs en plénière et dans les groupes de travail : Ok à 80%.
- Finalisation de la liste de participation : au plus tard le 26 février.
- Confirmation des invitations : Quelques confirmations.
- Envoi des premiers billets : à partir de 26 février pour les PA.

## TOUT DOIT S'ACCELERER AU PLUS TARD LUNDI 24

### RESULTATS PRINCIPAUX

- Transfert du FIPAC du Gouvernement congolais à la CEEAC.
- Adoption de la Déclaration des Ministres de la CEEAC sur le développement de l'économie des savoir-faire traditionnels des Populations Autochtones et Locales d'Afrique centrale au service de la valorisation des ressources naturelles.
- Adoption des programmes sectoriels pour le développement de l'économie des savoir-faire traditionnels des populations autochtones et locales.
- Adoption d'une feuille de route post FIPAC.
- Adoption de l'étude de faisabilité sur le fonctionnement et le développement du FIPAC.
- Adoption du statut du FIPAC et de sa place dans l'organigramme de la CEEAC.

### DEROULEMENT DU FORUM

- 2 mars 2014 : Dernier jour d'arrivée des délégations des PA à Impfondo.
- 3 mars 2014 : Caucus des PA.
- 4-6 mars 2014 : Déroulement du segment technique : Plénière et travaux de groupe.
- 7 mars 2014 : Inauguration du site FIPAC par Son Excellence Denis SASSOU NGUESSO, Président de la République, Chef de l'Etat Cérémonie du transfert.

### GROUPES DE TRAVAIL

- Groupe 1 : PA-Savoir-Faire Traditionnels-Politique et Diplomatie.
- Groupe 2 : PA-Savoir-Faire Traditionnels, Cadre Juridico Institutionnel.
- Groupe 3 : PA-Savoir-Faire Traditionnels et Entreprises.
- Groupe 4 : PA-Savoir-Faire Traditionnels, Recherche et Innovation.
- Groupe 5 : PA-Savoir-Faire Traditionnels-Renforcement des capacités et formation.
- Groupe 6 : PA-Savoir-Faire Traditionnels, Partenariat et Financement.
- Groupe 7 : PA-Savoir-Faire Traditionnels, PFNL.

## ANNEXE 5 : TRAVAUX DE GROUPES

### Termes de référence des travaux en atelier sur la reformulation de la vision et la mission du REPALEAC

1. **Exercice 1** : Dans votre sous-groupe de réflexion et de production, proposez une redéfinition de la vision et la mission du REPALEAC en vous servant de celles existantes et des documents mis à votre disposition.
2. **Exercice 2** : Dans votre sous-groupe de réflexion et de production, choisissez la vision et la mission les mieux formulées des six proposées à l'exercice 1 en ajoutant les mots manquants identifiés par les participants.
3. **Exercice 3** : A la base du travail fait aux exercices 1 et 2 :
  - Groupe 1 : Formulez la mission définitive du REPALEAC.
  - Groupe 2 : Formulez la vision définitive du REPALEAC.

### Restitutions des travaux en atelier sur la reformulation de la vision et la mission du REPALEAC

#### 1. Exercice 1

##### *Groupe 1*

---

**Vision** : Le REPALEAC a pour vision la valorisation de la prise en compte de la contribution des Populations Autochtones / Locales à la gestion équitables des ressources naturelles en Afrique Centrale.

**Mission** : Le REPALEAC a pour mission d'assurer l'implication et la participation active des Populations Autochtones / Locales dans l'élaboration et à la mise en œuvre des politiques de gestion durables des ressources naturelles en Afrique Centrale.

##### *Groupe 2*

---

**Vision** : Une Afrique juste qui valorise et garantit la participation des Populations Autochtones et Locales dans la conservation et la gestion des écosystèmes et forestiers d'Afrique.

**Mission** : Influencer la mise en place des politiques nationales et régionales permettant aux Populations Autochtones et Locales leur implication effective en matière de gestion des ressources naturelles.

##### *Groupe 3*

---

**Vision :** Respect des droits des Peuples Autochtones d’Afrique Centrale dans la gouvernance des ressources naturelles, la participation citoyenne, la protection et la valorisation de leurs savoirs culturels.

**Missions :**

- Plaidoyer et lobbying pour la reconnaissance, la protection et le respect des droits des Peuples Autochtones d’Afrique Centrale.
- Renforcer les capacités des autochtones, leurs organisations et réseaux.

#### *Groupe 4*

---

**Vision :** Une Afrique Centrale juste qui valorise et promeut l’implication des Peuples Autochtones et Locales dans des instances de prise de décision pour la gestion durable des écosystèmes forestiers d’Afrique Centrale.

**Le REPALEAC :**

- vise suivi de la bonne gouvernance ;
- privilégie le CLIP ;
- promeut la communication et l’information relative à la situation des Peuples Autochtones et Locales d’Afrique Centrale ;
- vise la capacitation des réseaux et organisations membres du REPALEAC ;
- vise un cadre de concertation et d’échanges des PA et Locales en Afrique Centrale.

**Mission :** Mettre en œuvre la politique nationale et régionale matière de gestion des ressources d’Afrique Centrale et la participation des PA et Locales à la gestion durable des écosystèmes forestiers d’Afrique Centrale.

#### *Groupe 5*

---

**Vision :** Une Afrique Centrale juste où les droits des Peuples Autochtones et Locales dans la gestion des écosystèmes forestiers sont assurés et respectés.

**Mission :** Promouvoir et renforcer l’implication des Peuples Autochtones et Locales dans tous les processus d’élaboration des politiques et programmes visant la gestion des écosystèmes forestiers dans la Sous-Région (Afrique Centrale).

#### *Groupe 6*

---

**Vision :** Une Afrique Centrale juste qui respecte les droits et les savoirs traditionnels des Peuples Autochtones pour une gestion durable des écosystèmes forestiers.

**Mission :** Mettre en œuvre la politique régionale pour les Peuples Autochtones en matière de gestion des ressources naturelles pour leur implication et participation pleine et effective afin d’améliorer leurs conditions de vie en Afrique Centrale.

## 2. Exercice 2

#### *Groupe 1*

---

Le groupe a choisi la vision du groupe 6 et pense qu'on doit ajouter les mots et groupes de mots :

- Equité.
- Gouvernance.
- Protection des droits des Populations Autochtones.
- Prise en compte des contributions des Populations Autochtones.

Le groupe a choisi la mission du groupe 2 avec comme ajouts :

- Influencer : Les politiques nationales et régionales.
- Plaidoyer et lobbying.
- Participation effective des P.A.
- Reconnaissance et respect des droits des P.A.
- Amélioration des conditions de vie des P.A.

### *Groupe 2*

---

Le groupe a choisi la vision du groupe 5 et pense qu'on doit ajouter les mots et groupes de mots :

- Gouvernance des ressources naturelles.
- Equitable.
- Valorisation.

Le groupe a choisi la mission du groupe 3 avec comme ajouts :

- Influencer la participation et l'implication.
- Elaborer et mettre en œuvre les politiques.
- Promouvoir et protéger les savoirs traditionnels des Populations Autochtones.

### *Groupe 3*

---

Le groupe a choisi la vision du groupe 6 et pense qu'on doit ajouter les mots :

- Afrique.
- Promouvoir.
- Valoriser.
- Garantir.

Veiller à la prise en compte des Populations Autochtones dans la gestion durable des R.N.

Le groupe a choisi la mission du groupe 2 avec comme ajouts :

- Renforcement des capacités.
- Participation.
- Prise en compte.
- Autodétermination.
- Mise en œuvre.

### *Groupe 4*

---

Le groupe a choisi la vision du groupe 3 et pense qu'on doit ajouter les groupes de mots :

- Savoirs traditionnels.
- Gestion équitable et durable.

Le groupe a choisi la mission du groupe 2 avec comme ajouts :

- Ecosystème forestier.
- Gouvernance.
- Droits des Peuples Autochtones.

### 3. Exercice 3

#### *Groupe 1: Mission du REPALEAC*

---

Le REPALEAC a pour mission d'influencer l'élaboration et la mise en œuvre des politiques nationales et régionales en assurant la participation effective des Populations Autochtones, la reconnaissance et le respect de leurs droits afin d'améliorer leurs conditions de vie et leur implication dans la gestion durable des écosystèmes forestiers en Afrique Centrale.

#### *Groupe 2: Vision du REPALEAC*

---

Le REPALEAC a pour mission de s'assurer du respect et de la pleine jouissance des droits et des savoirs - traditionnels des Peuples Autochtones / Locales dans la gestion des ressources naturelles en Afrique Centrale.

#### **Termes de référence des travaux en atelier sur l'identification des thématiques prioritaires du REPALEAC**

1. **Exercice 1** : Dans votre sous-groupe de réflexion et de production, proposez six (06) thématiques prioritaires pertinentes pour le REPALEAC.
2. **Exercice 2** : Dans votre sous-groupe de réflexion et de production, classez par ordre d'importance les thématiques identifiées à l'exercice précédent en tenant compte du travail des autres sous-groupes.

#### **Restitutions des travaux en atelier sur l'identification des thématiques prioritaires du REPALEAC**

##### 1. Exercice 1

Groupe 1	Groupe 2	Groupe 3
- Tenure foncière. - Gouvernance des ressources naturelles. - APA (Valorisation et Promotion des savoir-faire des Populations Autochtones)	- Renforcement des capacités. - Accès à la terre. - Implication des PA à la prise de décision. - Accès aux services sociaux de base.	- Politiques / Gouvernance environnementale (tenure forestière, droits fonciers, Genre et jeunesse, code pastoral, droits des PA, code minier, etc.).

<ul style="list-style-type: none"> <li>- REDD+.</li> <li>- Non reconnaissance des PA dans la plupart des lois nationales.</li> <li>- Promotion du genre.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Lutte contre la pauvreté.</li> <li>- Implication des PA dans les processus en cours (REDD+, FLEGT, ...).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Santé et Education.</li> <li>- Sécurité alimentaire et réduction de la pauvreté.</li> <li>- Changements climatiques.</li> <li>- REDD+.</li> <li>- Biodiversité.</li> </ul>
---	--	---

## 2. Exercice 2

Groupe 1	Groupe 2	Groupe 3
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Tenure foncière.</li> <li>- Gouvernance des ressources naturelles.</li> <li>- REDD+ et Changements Climatiques.</li> <li>- APA et biodiversité.</li> <li>- Santé et éducation.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Accès à la terre.</li> <li>- REDD+.</li> <li>- Renforcement des capacités.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Tenure foncière et forestière.</li> <li>- REDD+.</li> <li>- Genre et jeunesse.</li> </ul>

### Termes de référence des travaux en atelier sur le plan d'action et la feuille de route du REPALEAC

1. **Exercice 1** : Dans votre sous-groupe de réflexion et de production, à partir des trois thématiques identifiées, élaborer le plan d'action du REPALEAC en vous servant du tableau ci-après :

Thématique / Centre d'intérêt	Objectif / Ce que nous visons	Résultats attendus / Ce qu'on va obtenir	Activités / Ce que nous ferons	Indicateurs / Ce qui nous aidera à vérifier
1.				
2.				
3.				

2. **Exercice 2** : Dans votre sous-groupe de réflexion et de production, veuillez compléter dans le tableau une des 02 thématiques choisies en plénière à partir de l'esquisse de plan d'action qui avait déjà été préparée par le REPALEAC.

**N.B.** : Complétez le plan d'action par les rubriques : période de réalisation, budget / accompagnateurs, responsable de mise en œuvre.



Restitutions des travaux en atelier sur le plan d'action et la feuille de route du REPALEAC

1. Exercice 1

Groupe 1

Thématique	Objectif	Résultats attendus	Activités	Indicateurs
Tenure foncière	Faciliter l'accès et la sécurisation des terres des PA/CL.	Le droit de propriété à la terre est reconnu et garanti aux PA/CL.	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Faire un état des lieux sur la propriété foncière des PA/CL ou compilation des études réalisées sur la propriété foncière des communautés autochtones et locale.</li> <li>✓ Organiser des actions de plaidoyer auprès des états : tables-rondes, fora sur la tenure foncière et les droits des PA.</li> <li>✓ Renforcer les capacités des réseaux sur la conduite d'un plaidoyer et les techniques de lobbying.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ 01 état des lieux réalisé</li> <li>✓ Des actions de plaidoyer réalisées.</li> <li>✓ Nombre d'ateliers de renforcement des capacités organisés.</li> <li>✓ Nombre d'ha reconnus et sécurisés aux PA et CL</li> </ul>

Groupe 2

Thématique	Objectif	Résultats attendus	Activités	Indicateur
REDD+ et Changements Climatiques	IEC sur la REDD+	Les PA/L sont formés et sont capables de s'adapter et de contribuer à l'atténuation des effets néfastes du CC.	Renforcer les capacités des PA à toutes les phases du processus REDD+ et du CC.	Les capacités des PA /L sont renforcés au processus de la REDD+et CC.
	Faciliter l'accès aux bénéfiques issus du marché de carbone	Les communautés autochtones ont accès aux bénéfiques issus du marché de carbone.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Faire représenter les PA/L dans les comités de gestion des fonds REDD+.</li> <li>Valoriser les savoirs traditionnels liés à la conservation des ressources naturelles.</li> <li>Organiser les campagnes de reboisement.</li> <li>Faciliter le processus d'accès à la propriété foncière et forestière.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Réalisation visibles (écoles, hôpitaux...) à base des fonds REDD+.</li> <li>Augmentation du réservoir de carbone.</li> <li>Les terres attribuées aux PA/L officiellement sont connus.</li> </ul>
	Impliquer les PA /L dans tous le processus de la REDD+.	Les PA/L sont impliqués dans tout le processus de la REDD+.	Mener un plaidoyer et lobbying auprès des états et des partenaires.	Les textes juridiques relatifs à la REDD+ sont établis en faveur des PA/L.

Groupe 3

Thématique	Objectif	Résultats attendus	Activités	Indicateur
APA et Biodiversité	Garantir aux PA/L de l'Afrique centrale, les conditions de partage juste et équitable des avantages découlant de l'utilisation des ressources naturelles et des connaissances traditionnelles.	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les conditions de partage juste et équitable des avantages sont garanties aux PA/L.</li> <li>- Les PA/L sont impliqués dans le processus de l'exploitation des ressources naturelles.</li> <li>- Les connaissances traditionnelles des PA/L sont valorisées.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Sensibilisation et formation des PA sur les APA (utilisation des médias ; etc.).</li> <li>- Organisation des PA/L en associations.</li> <li>- Plaidoyers et lobbyings auprès des instances de prise de décisions sur l'implication des PA/L dans le processus de l'exploitation des ressources naturelles.</li> <li>- Délimitation des couloirs de transhumance et des aires de stationnement et aires de pâturages.</li> <li>- Cartographier les zones occupées par les Autochtones.</li> <li>- Identification des détenteurs des connaissances traditionnelles autochtones.</li> <li>- Vente des Produits Forestiers non-Ligneux.</li> <li>- Organisation des journées d'exhibition des savoirs traditionnels, linguistiques,</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre de rapports.</li> <li>- Nombre de campagnes de sensibilisation et formations.</li> <li>- Nombre d'associations mises en place et formées.</li> <li>- Listes des participants dans les formations.</li> <li>- Les PVs.</li> <li>- Comptes-rendu des rencontres.</li> <li>- Nombre de recommandations proposées.</li> <li>- Nombre de balises/bornes utilisées.</li> <li>- Nombre des zones délimitées.</li> <li>- Nombre de cartes réalisées.</li> <li>- Correspondances.</li> <li>- Nombre des détenteurs des Savoirs Traditionnelles.</li> <li>- Nombre des produits vendus.</li> <li>- Montant collectés.</li> <li>- Nombre d'événements culturels.</li> </ul>

culturelles et folkloriques.

2. Exercice 2

Groupe 1

Thématique	Objectif	Résultats attendus	Activités	Indicateurs	Période	Responsable de la mise en œuvre	Estimation en dollars US
Tenure foncière	Faciliter l'accès et la sécurisation des terres des PA/CL.	Le droit de propriété à la terre est reconnu et garanti aux PA/CL.	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Faire un état des lieux sur la propriété foncière des PA/CL ou compilation des études réalisées sur la propriété foncière des communautés autochtones et locale.</li> <li>✓ Organiser des actions de plaidoyer auprès des états : tables-rondes, fora sur la tenure foncière et les droits des</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ 01 état des lieux réalisé</li> <li>✓ Des actions de plaidoyer réalisées.</li> <li>✓ Nombre d'ateliers de renforcement des capacités organisés.</li> <li>✓ Nombre d'ha reconnus et sécurisés aux PA et CL</li> </ul>			

**Atelier sur les orientations stratégiques du REPALEAC**

			PA. ✓ Renforcer les capacités des réseaux sur la conduite d'un plaidoyer et les techniques de lobbying.				
Communication	Améliorer la communication tant interne qu'avec l'extérieur.	Les membres du REPALEAC communiquent mieux tant à l'interne qu'avec l'extérieur.	Création d'un site web.	01 site web créé.	Avril-Décembre2014	✓ SG REPALEAC ✓ Stagiaires autochtones formés au Docip (Parfait D, Joseph I.)	6000
			Revue du dépliant REPALEAC.	Dépliant revu et disponible.	Fin Février2014	SG-REPALEAC.	12000
			Affiches et posters.	Nombre d'affiches et posters.	Fin Février2014	SG/PTF.	
			Tenue des réunions régionales.	Cf. Statuts	/	Coordination.	
			Renforcement des capacités à l'utilisation de l'outil Internet/TIC.	/	Chaque session réunion régionale.	Coordination REPALEAC Régionale /Nationale.	
			Newsletter REPALEAC.	Nombre de revues.	Chaque mois.	SG REPALEAC	

Groupe 2

Thématique	Objectif	Résultats attendus	Activités	Indicateur	Période	Responsable	Budget
REDD+ et Changements Climatiques	IEC sur la REDD+.	Les PA/L sont formés et informés sur la REDD+ : ses enjeux et ses opportunités.	Renforcer les capacités des PA à toutes les phases du processus REDD+ et du CC (atelier sous régionaux et nationaux, visite d'échanges...).	Le nombre des PA/L qui maîtrise le processus a augmentés de la REDD+ et CC.	Août 2014. Mars et Novembre 2015. Juin 2016.	REPALEAC (cf. recommandation) ,IUCN, GIZ, Banque mondiale et autres partenaires.	A élaborer par la Coordination REPALEAC.
	Faciliter l'accès aux bénéfices issus du marché de carbone	Les droits des PA/L sont sauvegardés et ils ont accès aux bénéfices.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mener le plaidoyer et lobbying pour faire représenter les PA/L dans les comités nationaux et sous régionaux de la REDD+</li> <li>• Le REPALEAC peut veiller aux suivis du processus et des activités de la REDD+</li> <li>• Mener le plaidoyer pour les sauvegardes des droits fonciers, les patrimoines et savoirs traditionnels des</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réalisation visibles à base des fonds REDD+.</li> <li>• Augmentation du réservoir de carbone.</li> <li>• Les terres attribués aux PA/L officiellement sont connus.</li> </ul>	Mars 2014 - Décembre 2016.	REPALEAC et Partenaires et les Politiques.	A élaborer.

**Atelier sur les orientations stratégiques du REPALEAC**

			PA/L sur le processus REDD+					
<b>Arrimage du REPALEAC à l'international</b>	Améliorer la contribution du REPALEAC au niveau international.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La participation efficace du REPALEAC aux sessions du FIPAC est assurée.</li> <li>• Les positions du REPALEAC sont défendues dans les sessions du FIPAC, les forums nationaux, sous régionaux et internationaux.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Organiser de réunions de consultations.</li> <li>• Identification des bailleurs de fonds.</li> <li>• Identification des compétences relatives aux diverses thématiques.</li> <li>• Elaboration de note de position à défendre.</li> <li>• Organisation des réunions de restitution.</li> <li>• Suivi des recommandations</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Rapports.</li> <li>• Caucus.</li> <li>• Evènements culturels.</li> <li>• Réunion de haut.</li> <li>• Photos.</li> </ul>				

Groupe 3

Thématique	Objectif	Résultats attendus	Activités	Indicateur	Période d'exécution (3ans)	Responsable	Accompagnateurs
APA et biodiversité	Garantir aux PA/L de l'Afrique centrale, les conditions de partage juste et équitable des avantages découlant de l'utilisation des ressources naturelles et des connaissances traditionnelles.	Les conditions de partage juste et équitable des avantages sont garanties aux PA/L.	Sensibilisation et formation des PA sur les APA (utilisation des médias ; etc.).	- Nombre de rapports. - Nombre de campagnes de sensibilisation et formations.	Janvier-Sept. de la 1 <sup>ère</sup> année.	REALEAC et Réseaux nationaux.	GIZ, IUCN, BM, BIT, Agences des NU, BAD, CEEAC, Union Européenne, COMIFAC, Secrétariat-CDB, etc.
			Organisation des PA/L en associations.	- Nombre d'associations mises en place et formées. - Listes des participants dans les formations - Les PVs.	Oct. - Déc. de la 1 <sup>ère</sup> année et de Jan.-Juin de la 2 <sup>ème</sup> Année.	Réseaux nationaux.	Idem
		Les PA/L sont impliqués dans le processus de l'exploitation des ressources naturelles.	Plaidoyers et lobbyings auprès des instances de prise de décisions sur l'implication des PA/L dans le processus de l'exploitation des ressources naturelles.	- Compte-rendu des rencontres. - Nombre de recommandations proposées.	Oct. - Déc. de la 1 <sup>ère</sup> année et de Jan.-Déc. de la 2 <sup>ème</sup> Année.	REALEAC et Réseaux nationaux.	Idem
			Vulgarisation et Formation du REPALEAC sur le protocole de NAGOYA.	- Nombre de sessions de formation. - Rapports.	1 <sup>er</sup> trimestre 2 <sup>ème</sup> année Coordination du		Secrétariat de la CBD



Atelier sur les orientations stratégiques du REPALEAC

					REPALEAC.		
	Les connaissances traditionnelles des PA/L sont valorisées.	Délimitation des couloirs de transhumance, des aires de stationnement et aires de pâturages.	- Nombre de balises/bornes utilisées. - Nombre des zones délimitées.	Oct. - Juin de la 2 <sup>ème</sup> année et Oct. - Juin 3 <sup>ème</sup> année.	Réseaux Nationaux et autorités locales.	Délimitation des couloirs de transhumance, des aires de stationnement et aires de pâturages.	
		Cartographier les zones occupées par les Autochtones.	- Nombre de cartes réalisées. - Correspondances.	Oct. - Juin de la 2 <sup>ème</sup> année et Oct. - Juin 3 <sup>ème</sup> année.	Réseaux Nationaux et autorités locales.	Cartographier les zones occupées par les Autochtones.	
		Identification des détenteurs des connaissances traditionnelles autochtones.	Nombre des détenteurs des Savoirs Traditionnelles.	Janvier- Déc. de la 1 <sup>ère</sup> année.	Réseaux nationaux.	Identification des détenteurs des connaissances traditionnelles des autochtones.	
		Délimitation des couloirs de transhumance, des aires de stationnement et aires de pâturages.	- Nombre de balises/bornes utilisées. - Nombre des zones délimitées.	Oct. - Juin de la 2 <sup>ème</sup> année et Oct. - Juin 3 <sup>ème</sup> année.	Réseaux Nationaux et autorités locales.	Délimitation des couloirs de transhumance, des aires de stationnement et aires de pâturages.	
		Cartographier les zones occupées par les Autochtones.	- Nombre de cartes réalisées. - Correspondances.	Oct. - Juin de la 2 <sup>ème</sup> année et Oct. - Juin 3 <sup>ème</sup> année.	Réseaux Nationaux et autorités locales.	Cartographier les zones occupées par les Autochtones.	

## ANNEXE 6 : COMMUNIQUE FINAL

Du 17 au 19 février 2014, il s'est tenu, dans la salle de conférence de l'hôtel la Falaise, à Douala - Cameroun, l'atelier sur les orientations stratégiques du REPALEAC (Réseau des Populations Autochtones et Locales pour la gestion durable des Ecosystèmes forestiers d'Afrique Centrale). Cet atelier a été organisé par le REPALEAC en collaboration avec la Conférence sur les Ecosystèmes Forestiers d'Afrique Centrale (CEFDHAC) et la Commission des Forêts d'Afrique Centrale (COMIFAC), avec l'appui technique et financier de la Coopération Allemande (GIZ) et de l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN).

L'atelier a regroupé une trentaine de participants parmi lesquels, les membres du bureau de coordination du REPALEAC ; les coordonnateurs nationaux et points focaux REPALEAC accompagnés d'un membre du réseau national de huit pays à savoir : le Burundi, le Cameroun, le Congo, le Gabon, la RCA, la RDC, la Rwanda et le Tchad ; le Président de la CEFDHAC ; l'ambassadeur des Populations Autochtones au FIPAC ; la GIZ ; l'UICN ; le BIT ainsi que d'autres participants (chercheur, consultant).

L'objectif global de l'atelier était de définir des orientations stratégiques susceptibles d'améliorer la vision et la mission du REPALEAC.

Plus spécifiquement, il s'est agi de :

- informer les participants sur la vision, les mission et objectifs de la CEFDHAC, les liens entre la CEFDHAC et le REPALEAC ;
- peaufiner la vision et la mission du REPALEAC ;
- identifier les thématiques prioritaires pour la population autochtone et locale au niveau de la sous-région ;
- finaliser la feuille de route et le plan d'action du REPALEAC ;
- positionner le REPALEAC sur le FIPAC.

Avant le démarrage des travaux de l'atelier, une prière a été faite par l'honorable Libérate NICAYENZI du Burundi puis une minute de silence a été observée en mémoire du feu frère Amadou de la RCA. Par la suite, la cérémonie d'ouverture a été abordée. Elle était ponctuée par trois allocutions :

- **Le mot de bienvenue du représentant de l'UICN (Agence de Facilitation), Mme JEPANG Camille** : Dans son mot de circonstance, elle a exprimé son plaisir de prendre la parole au nom de l'UICN pour adresser ses remerciements au Coordonnateur du REPALEAC ainsi qu'à ses collègues pour l'organisation des présentes assises. Elle a souhaité la bienvenue au Cameroun à tous/tes les participants/tes en leur demandant de se sentir chez eux. Par la suite, elle a situé l'atelier dans son contexte et précisé que l'UICN, tout comme la GIZ (qu'elle remercie pour l'appui financier et technique) est soucieux de la redynamisation du REPALEAC. Elle a précisé le but de l'atelier, dit être rassuré de la qualité des participants/tes et espère que les trois (03) jours des travaux permettront d'atteindre les résultats escomptés. Elle a terminé son propos en disant que l'UICN

et les autres prestataires accorderont une attention particulière aux recommandations qui seront formulées à l'issue de cet atelier.

- *L'allocution du représentant de la GIZ, Monsieur Philippe BAMIGBADE (Conseiller Technique au Projet d'Appui à la COMIFAC)* : Pour commencer, il a dit être au Cameroun depuis quatre (04) semaines et remplace Monsieur THORSTEN Huber à la GIZ, Projet d'appui à la COMIFAC. Il a continué en disant que la GIZ a toujours été au côté de la Société Civile et pense que la gestion durable des écosystèmes forestiers ne peut se faire sans elle (Société Civile). Il note qu'il y a des challenges et c'est la raison pour laquelle il se réjouit des présentes assises qui vise la redynamisation du REPALEAC. Il a fini son allocution en souhaitant un bon succès aux travaux qui se dérouleront pendant ces trois jours.
- *Le discours d'ouverture du Coordonnateur du REPALEAC, Monsieur MESSE Venant* : Il a tout d'abord souhaité la bienvenue à tous/tes les participants/tes. Il a poursuivi son propos en rappelant l'importance de l'atelier qui, a-t-il dit, est une rencontre de l'espoir, de la résurrection du REPALEAC à travers laquelle les participants/tes pourront redéfinir les orientations stratégiques du REPALEAC en se servant de son passé tout en se projetant dans le futur. Il a ensuite donné l'objectif général de l'atelier en précisant que les défis sont innombrables, les ouvriers peu nombreux mais que les participants/tes ont les atouts pour atteindre cet objectif. Pour terminer, il a transmis les salutations des Populations Autochtones aux Participants/tes, tout en leur souhaitant un bon travail et un bon séjour au Cameroun, pays des Lions Indomptables, et a déclaré par la suite ouvert les travaux de l'atelier.

La cérémonie d'ouverture a été suivie par la présentation des participants ainsi que le recueil de leurs attentes et craintes.

Après cela, les objectifs et l'agenda de l'atelier ont été présentés et adoptés par les participants/tes. Les travaux se sont poursuivis en plénière sous la modération de Monsieur *AMOUGOU ATANGANA Adrien Didier* : Ceux-ci ont porté sur les points suivants :

- Exposé sur le but et les objectifs du REPALEAC fait par M. MESSE Venant.
- Présentation de la vision et de la mission existantes du REPALEAC.
- Travaux de groupes sur la reformulation de la vision et la mission du REPALEAC.
- Travaux de groupes sur l'identification des thématiques prioritaires du REPALEAC et l'amélioration de son plan d'action.
- Positionnement du REPALEAC sur le FIPAC.

L'exposé sur le but et les objectifs n'a fait l'objet d'aucun commentaire.

Quant à la présentation de la vision et la mission du REPALEAC, après des échanges intenses et pertinents, les participants/tes ont convenu de la nécessité de reformuler ce qui a toujours existé, afin de les cadrer avec le contexte du REPALEAC.

Des travaux de groupes sur la reformulation de la vision et la mission du REPALEAC, on a pu obtenir les résultats suivants :

- **Mission du REPALEAC** : Influencer les politiques nationales et régionales en assurant la participation effective des Populations Autochtones / Locales, la reconnaissance et le respect de leurs droits dans la gestion durable des écosystèmes forestiers en Afrique Centrale.
- **Vision du REPALEAC** : Le REPALEAC est une organisation dont la renommée et la qualité des services offerts aux Populations Autochtones / Locales sont reconnus sur le plan local, national, sous-régional et international.

Les membres ont reconnu à l'unanimité que l'esquisse de plan d'action existante avait besoin d'être orientée et complétée. C'est ainsi qu'en travaux de groupes et en plénière, cinq (05) thématiques prioritaires du REPALEAC ont été arrêtées à savoir : *Tenure foncière ; REDD+ / Changements Climatiques ; APA et biodiversité ; Communication ; Arrimage du REPALEAC à international*. La mise en forme du plan d'action sera finalisé par un comité ad hoc.

Les délégués du REPALEAC ont suggéré que les fonds PACEBCO / CEFDHAC destinés au FIPAC 3 soient utilisés pour la participation du Rwanda.

A l'issue des échanges et débats fructueux, les participants ont relevé les défis ci-dessous qui constituent les obstacles pour une meilleure opérationnalisation du REPALEAC :

- ❖ L'inertie dans le travail des animateurs des organes du REPALEAC, mise en place à Brazzaville en janvier 2013, à l'occasion de son assemblée générale électorale.
- ❖ La non mise en œuvre des activités urgentes de la feuille de route du REPALEAC.
- ❖ Le non redynamisation du système de communication au sein du REPALEAC caractérisé par un déficit d'information entre la coordination régionale et les réseaux nationaux.
- ❖ L'inexistence juridique du REPALEAC, suite à non légalisation de ses textes.
- ❖ L'absence d'un local fixe du Secrétariat général du REPALEAC et des moyens de travail tel que : la connexion internet wifi; les matériels bureautique, ...
- ❖ Le non médiatisation des activités du REPALEAC.

Au regard de ce qui précède, les recommandations suivantes ont été formulées :

#### **AU REPALEAC:**

- ✓ Que chaque animateur du comité dirigeant assume ses responsabilités dans la mise en œuvre des activités du plan d'action et de la feuille de route du REPALEAC.
- ✓ Redynamisation du système de partage d'informations, par l'établissement d'un mailing List (adresse mail des membres du REPALEAC), des coordonnateurs et points focaux nationaux et les membres du bureau de coordination du REPALEAC.
- ✓ La capitalisation des acquis du travail passé du REPALEAC.
- ✓ L'identification et la mobilisation par la coordination du REPALEAC des partenaires techniques et financiers à soutenir le plan d'action du REPALEAC et la préparation des dossiers de projets par le Secrétariat général du REPALEAC avec l'appui technique de l'agence de facilitation.

- ✓ Doter le Secrétariat général du REPALEAC des moyens techniques et financiers pour améliorer son système de travail (connexion internet Wifi, site web, alimenté avec l'assistance technique des anciens stagiaires autochtones du Docip).
- ✓ L'envoi des informations régulières sur les activités du réseau des coordonnateurs nationaux vers la coordination régionale du REPALEAC et vice-versa.
- ✓ Elaborer les notes de position du REPALEAC sur les différents processus en cours (REDD+, CC, EV, FLEGT) dans l'optique d'assurer la prise en compte des droits/intérêts des PA.
- ✓ Accélérer la mise en place des coordinations nationales du REPALEAC dans les pays où elles n'existent pas.

**AUX PARTENAIRES TECHNIQUES ET FINANCIERS :**

- ✓ Appuyer le REPALEAC sur le plan institutionnel et fonctionnel (légalisation des textes du REPALEAC par l'UICN).
- ✓ Accompagner le REPALEAC pour la mise en œuvre de sa feuille de route.

L'atelier s'est achevé par les mots de clôture du Coordonnateur du REPALEAC (M. MESSEVENANT) et du Président du CEFDHAC (M. ESSOLA ETOA Louis Roger).

Fait à Douala, le 19 février 2014

Les participants

ANNEXE 7 : GALERIE PHOTOS

📍 Ouverture



📍 Quelques vues de la salle







● Exercice d'éveil



● Travaux de groupe

a. Reformulation de la vision et la mission du REPALEAC











*b. Identification des thématiques et élaboration du plan d'action*



Restitutions en plénière





● Evaluation et Clôture

